

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

Allianz Global Investors Fund - Allianz Better World Moderate Catégorie d'Actions IT2 (EUR)



Géré par Allianz Global Investors GmbH, qui fait partie d'Allianz Global Investors

ISIN: LU2364421524
WKN: A3CUB3

Objectifs et politique d'investissement

Accroissement du capital sur le long terme via l'investissement sur les Marchés d'actions et d'obligations mondiaux conformément à la Stratégie de type A alignée sur les ODD avec une orientation sur les sociétés engagées dans un ou plusieurs ODD des Nations Unies et/ou avec une orientation sur les titres soutenant des projets sociaux ou liés au climat, et créant ainsi des résultats positifs pour l'environnement et la société.

Nous ne gérons pas ce Compartiment par rapport à un Indice de référence. Nous suivons une approche de gestion active.

Le Compartiment suit la Stratégie alignée sur les ODD de type A et se concentre sur les sociétés fournissant des solutions qui créent des résultats environnementaux et sociaux positifs par leur contribution à un ou plusieurs ODD, avec l'application simultanée de certains critères d'exclusion minimum pour les investissements directs. Il veille à ce que les sociétés ne nuisent pas de manière significative aux objectifs d'investissement durable.

Nous investissons au moins 90 % des actifs du Compartiment dans des Actions (titres de participation) et/ou des Obligations conformément à l'objectif d'investissement. Les sociétés engagées dans un ou plusieurs ODD sont des sociétés qui proposent des produits ou des solutions dans les thèmes des soins de santé abordables, de l'éducation, de la transition énergétique, de la sécurité alimentaire, de l'inclusion financière, de l'eau et de la gestion des déchets comme visés par divers ODD. Le Compartiment peut investir jusqu'à 50 % de ses actifs

sur les Marchés émergents. Le Compartiment peut investir au moins 20 % et jusqu'à 80 % de ses actifs dans des Actions (titres de participation). Nous pouvons investir jusqu'à 20 % des actifs du Compartiment dans des ABS et/ou MBS. Nous investissons jusqu'à 10 % des actifs du Compartiment dans des Actions (titres de participation) et/ou des Obligations autres que celles décrites dans l'objectif d'investissement. Le Compartiment peut investir jusqu'à 10 % de ses actifs dans des obligations à haut rendement, qui présentent habituellement un risque accru et un potentiel de bénéfices supérieur. Nous pouvons investir jusqu'à 10 % des actifs du Compartiment sur le marché des Actions A chinoises. Jusqu'à 10 % des actifs du Compartiment peuvent être détenus directement en dépôt et/ou investis dans des Instruments du marché monétaire et/ou dans des fonds monétaires, à des fins de gestion de la liquidité et/ou dans un but défensif. Le Compartiment est catégorisé comme « fonds mixte » au sens de la loi allemande sur la fiscalité des investissements (LAFI).

Vous pouvez généralement procéder au rachat des actions du fonds chaque jour ouvrable.

Nous réinvestissons les revenus dans le fonds.

Recommandation: la Catégorie d'Actions du fonds devrait être détenue pour un horizon d'investissement à moyen terme au moins.

Profil de risque et de rendement



Cet indicateur de risque et rendement s'appuie sur les données de performance passées. Il ne constitue pas forcément une indication fiable du profil de risque futur du fonds.

La catégorisation du fonds n'est pas garantie et peut évoluer à l'avenir.

Même la catégorie 1, la plus basse, ne veut pas dire que l'investissement est sans risque.

Pourquoi le fonds relève-t-il de cette catégorie ?

Les fonds de catégorie 4 sont historiquement moyennement volatils. La volatilité indique dans quelle mesure la valeur du fonds a fluctué à la hausse et à la baisse dans le passé. La valeur des parts d'un fonds de catégorie 4 peut moyennement fluctuer par rapport aux volatilités historiques observées.

Frais

Ces frais servent à couvrir les coûts d'exploitation du fonds, y compris les coûts de commercialisation et de vente. Ils réduisent la croissance potentielle de votre investissement.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	2,00 %
Frais de sortie	0,00 %

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi ou avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué.

Frais prélevés par le fonds sur une année

Frais courants	0,68 %
----------------	--------

Les frais d'entrée et de sortie affichés correspondent à des maximums. Ils peuvent parfois être inférieurs – veuillez vous adresser à votre conseiller financier pour connaître les frais d'entrée et de sortie réels.

Le montant des frais courants communiqué ici est une estimation. Ils n'incluent pas les coûts de transaction encourus lors de l'achat ou la vente d'actifs du fonds.

Vous trouverez de plus amples informations sur le calcul des frais en consultant la section applicable du prospectus.

Performances passées

Nous ne disposons pas des données de performances d'un exercice entier. Nous ne pouvons donc pas vous donner d'indication utile sur les performances passées.

Informations pratiques

Dépositaire: State Street Bank International GmbH – succursale de Luxembourg

Vous pouvez obtenir gratuitement le prospectus, ainsi que les derniers rapports annuel et semestriels en anglais, français, espagnol et allemand auprès d'Allianz Global Investors GmbH, succursale de Luxembourg, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg ou en consultant le site <https://regulatory.allianzgi.com>.

Les prix unitaires, ainsi que d'autres informations relatives au fonds (y compris d'autres catégories d'actions du fonds), sont disponibles en ligne à l'adresse <https://regulatory.allianzgi.com>.

Des informations relatives à la politique de rémunération en vigueur, y compris une description des méthodes de calcul des rémunérations et gratifications de certaines catégories de salariés ainsi que l'indication des personnes chargées de la répartition sont disponibles sur <https://regulatory.allianzgi.com> et sur demande et sans frais en version papier.

Le fonds est soumis à la législation et à la réglementation fiscales au Luxembourg. Cela peut influencer sur votre situation fiscale personnelle. Veuillez vous adresser à votre conseiller fiscal pour obtenir de plus amples informations.

La responsabilité de Allianz Global Investors GmbH ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du fonds.

Le fonds est un compartiment d'Allianz Global Investors Fund (le « fonds à compartiments multiples »). Vous pouvez procéder à la conversion dans des actions d'un autre compartiment du fonds à compartiments multiples. Les frais d'entrée s'appliquent à la conversion. Les actifs de chaque compartiment sont séparés des autres compartiments du fonds à compartiments multiples. Le prospectus et les rapports se rapportent à l'ensemble des compartiments du fonds à compartiments multiples.

Ce fonds est agréé au Luxembourg et réglementé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier. Allianz Global Investors GmbH est agréée en Allemagne et réglementée par la Bundesanstalt für Finanzdienstleistungsaufsicht, l'autorité de surveillance des services financiers.

Les informations clés pour l'investisseur fournies ici sont exactes et à jour au 02.03.2022.